

OUTILS D'ÉVALUATION



Estimer la valeur de votre propriété

La valeur de votre propriété est estimée en fonction des ventes de propriétés aux caractéristiques similaires à Calgary. Nos évaluateurs tiennent également compte des caractéristiques uniques de votre propriété, comme :

- l'emplacement
- la taille du terrain
- la qualité
- les alentours (vue, espace vert, circulation, etc.)
- la taille du bâtiment
- les rénovations
- l'âge

Pour obtenir davantage de renseignements sur la façon dont les propriétés sont évaluées, visitez calgary.ca/assessment.

Recherche d'évaluation

Recherche d'évaluation



Cette ressource en ligne permet aux propriétaires d'accéder à des renseignements plus détaillés sur leur évaluation et leur propriété. Vous pouvez :

- vérifier l'exactitude des détails concernant votre propriété.
- chercher des propriétés comparables pour être juste et équitable.
- chercher les ventes de propriétés similaires dans la région.
- découvrir les tendances en matière de renseignements particuliers au marché et apprendre comment les évaluations sont préparées.
- habiliter un agent immobilier.
- demander des renseignements supplémentaires sur l'évaluation.
- gérer votre compte.
- vous abonner aux notifications eNotice et participer au concours « Go Paperless ».
- trouver une estimation de votre impôt foncier.



Plan d'acomptes provisionnels d'impôts (TIPP)

Pour faciliter l'établissement de votre budget, payez votre impôt foncier chaque mois. Découvrez comment les versements TIPP sont calculés et comment communiquer avec le service TIPP en consultant calgary.ca/TIPP.

Vous avez une question ou un commentaire sur votre évaluation?

Tél. : **403 268-2888**
(du lundi au vendredi,
de 8 h à 16 h 30)

En ligne : **calgary.ca/assessment**

Malentendants : Composez le 711
403 268-2888

En personne : Composez le 403 268-2888
pour prendre un rendez-vous

Adresse : La ville de Calgary (8002)
Case postale 2100, Stn. M
Calgary (Alberta) T2P 2M5



Présentez une demande auprès de l'évaluateur municipal

Joignez-vous à l'évaluateur municipal, Eddie Lee, pour obtenir des réponses à vos questions générales sur l'évaluation des biens.

Date et heure : **17 janvier, de 19 h à 20 h**
Lieu : En virtuel, sur Microsoft Teams.
Inscrivez-vous sur calgary.ca/assessment.



Obtenez une estimation du montant de votre impôt foncier

Entrez la valeur estimée de votre propriété sur calgary.ca/taxcalculator.

Vous pouvez obtenir des brochures dans d'autres langues en vous rendant sur calgary.ca/assessment.

繁體中文 | 简体中文 | ਪੰਜਾਬੀ | Español | Árabe

Calgary



Votre évaluation foncière de 2023

repose sur la valeur marchande de votre propriété au 1^{er} juillet 2022 et reflète les caractéristiques de la propriété au 31 décembre 2022.



Concours Go Paperless

Du 1^{er} janvier
au 31 mars 2023.
Détails sur la participation
à calgary.ca/assessment

Davantage de
prix
Moins de
désordre

Évaluation foncière et distribution des impôts

L'évaluation foncière est un mécanisme de distribution de l'impôt foncier. Le montant de votre impôt foncier est établi en fonction des besoins budgétaires de la ville et de la province, multipliés par la part qui vous est attribuée. Votre part est calculée en fonction de la valeur des biens que vous possédez à Calgary, qui correspond à votre évaluation foncière annuelle.

Voici trois facteurs qui peuvent avoir une incidence sur votre impôt foncier :

- La valeur imposable de votre propriété augmente ou diminue plus que le **changement typique** correspondant à votre catégorie de propriété (résidentielle, non résidentielle). Voir le schéma.
- Changements dans les besoins budgétaires de la ville ou de la province pour fournir des services.
- Ajustements ciblés de la répartition de la taxe municipale entre les classes résidentielles et non résidentielles.

Que finance mon impôt foncier municipal?

L'impôt foncier que vous payez est votre investissement pour faire de Calgary un endroit où il fait bon vivre. Voici quelques-uns des services que votre impôt foncier municipal finance :

- Règlement municipal et sécurité publique (c.-à-d. police, incendie, 9-1-1)
- Transport (c.-à-d. transport en commun, rues, sentiers)
- Parcs, loisirs, culture (c.-à-d. parcs, services de bibliothèque, loisirs)

RÉPARTITION APPROXIMATIVE DE L'IMPÔT SUR LES BIENS RÉSIDENTIELS



CHANGEMENT TYPIQUE

Comment votre impôt foncier peut changer à la suite de l'évaluation annuelle

Les évaluations foncières redistribuent l'impôt foncier au sein de la ville en mesurant comment les valeurs des propriétés individuelles ont changé par rapport au changement typique pour la catégorie d'évaluation de cette propriété (résidentielle ou non résidentielle). Si la valeur d'une propriété a augmenté plus que le changement typique, la facture d'impôt de cette propriété sera proportionnellement plus importante. Si la hausse de la valeur d'une propriété est inférieure à l'évolution habituelle, la facture d'impôt de cette propriété sera proportionnellement moins élevée.

Pour voir les changements dans la valeur résidentielle et non résidentielle type, rendez-vous sur calgary.ca/assessment. Pour obtenir une estimation de ce que sera votre impôt foncier en 2023, visitez calgary.ca/taxcalculateur.

Si le montant de la valeur de votre propriété est :

| CHANGEMENT TYPIQUE | CHANGEMENT TYPIQUE | CHANGEMENT TYPIQUE |
|---|---|---|
| | | |
| Inférieur au changement typique pour le logement | Semblable au changement typique pour le logement | Supérieur au changement typique pour le logement |
| \$↓ Moins d'impôts | \$ L'impôt reste semblable | \$↑ Plus d'impôts |

En supposant qu'aucun changement n'est apporté aux exigences budgétaires par le conseil municipal ou la province.

Déterminer et soutenir vos services municipaux

Quelles sont vos priorités?

Tout au long de l'année, nous recueillons des renseignements auprès de citoyens grâce à la mobilisation, à la recherche et aux médias sociaux. Ces renseignements éclairent ensuite les décisions budgétaires du conseil municipal.



Comment la ville recueille-t-elle ma participation?

Une fois l'avis de la population de Calgary pris en compte, les budgets établis et la valeur de votre propriété estimée, votre facture d'impôt est calculée et vous est envoyée par la poste.



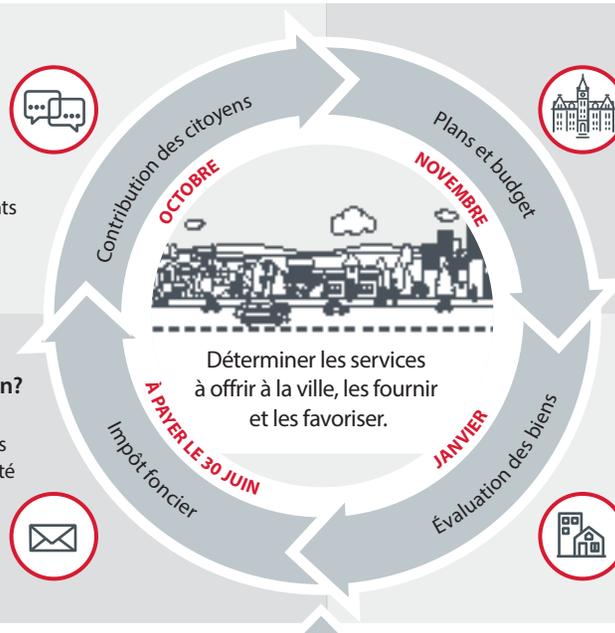
Combien faut-il d'argent?

Le conseil municipal tient compte de votre avis pour établir ou ajuster les plans et le budget de la ville afin de fournir les services que les Calgariens et les Calgariennes apprécient et d'assurer la viabilité financière de notre ville à long terme.



Comment le budget est-il financé, et quel est le montant de ma contribution?

Le budget de la ville (services municipaux, programmes et partenaires civiques) est financé par les frais à payer et l'impôt foncier. Votre part de l'impôt foncier est calculée en fonction de la valeur de votre propriété (évaluation foncière).



Budget provincial

Comment la province influence-t-elle sur ma facture d'impôt foncier?

Le conseil municipal attend la publication du budget provincial pour déterminer le financement qui sera mis à la disposition de la ville, avant de fixer les taux d'imposition. Environ 35 pour cent de votre impôt foncier recueilli par la ville est versé à la province.